



Compte rendu de la période d'information publique du 22 février au 24 mars 2023

Projet de réaménagement de la cellule 6 au centre de traitement Stablex à Blainville

Initiateur du projet : Stablex Canada Inc.



INFORMER



CONSULTER



ENQUÊTER



AVISER

La période d'information publique concernant le *Projet de réaménagement de la cellule 6 au centre de traitement Stablex à Blainville* s'est déroulée du 22 février au 24 mars 2023. Conformément au mandat qui lui a été confié le 6 février 2023 et en vertu de l'article 10 du [Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets](#) (Q-2, r. 23.1), le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé, par communiqué de presse, le début de la période d'information publique.

Le projet

Justification et description

La compagnie Stablex Canada Inc., initiateur du projet, est située dans le parc industriel de Blainville, dans les Laurentides. Elle offre des services de gestion, de traitement et de disposition finale de matières dangereuses résiduelles et de sols contaminés. Le procédé qu'elle utilise modifie les caractéristiques chimiques et physiques des matières qu'elle traite afin de les transformer en un produit stable et inerte qu'elle dépose ensuite de manière définitive dans des cellules de placement. Elle est la seule à offrir ce service au Québec.

L'aménagement d'une sixième cellule au centre de traitement Stablex a déjà été autorisé. Toutefois, l'initiateur désire l'aménager à un autre endroit que celui prévu à l'origine. Cela lui permettrait de l'éloigner des quartiers résidentiels avoisinants et de bénéficier d'une capacité d'entreposage accrue. La compagnie pourrait ainsi poursuivre ses activités jusqu'aux alentours de 2065 plutôt que 2040. Elle souhaite donc faire autoriser ce nouveau projet.

La cellule 6 serait insérée dans un épais dépôt d'argile naturelle à une profondeur d'environ 10 m et elle prendrait la forme de 2 longs plateaux surélevés de 22 m hors sol. Munie d'un système à double étanchéité, elle serait divisée en 18 sous-cellules d'une superficie de quelque 25 000 m² chacune. Au moment de fermer la cellule, Stablex la recouvrirait de diverses couches de sable et d'argile, d'une géomembrane étanche et d'un matériau organique permettant la végétalisation du site.

L'excavation de la nouvelle cellule est prévue pour 2025. Le coût de l'investissement initial du projet est évalué à 20 M\$.

Pour plus d'informations sur l'ensemble des impacts et des mesures d'atténuation touchant le projet, consulter le [résumé de l'étude d'impact](#) aux pages 27 à 31.

(Extrait du [site Web du BAPE](#))

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance publique d'information et de messages électroniques adressés au BAPE.

Ces préoccupations sont les suivantes :

- ▶ Destruction de milieux humides (obtention de l'autorisation, quantité de milieux humides détruits depuis 1980);
- ▶ Enfouissement de matières dangereuses à proximité de milieux humides;
- ▶ Destinataire des compensations financières pour la destruction de milieux humides;
- ▶ Quantité de gaz à effet de serre qui pourraient être captés par les milieux humides et boisés détruits par le projet;
- ▶ Étanchéité de la cellule, capacité des géomembranes (éventualité d'une perte d'étanchéité, occurrence de fuites lors des travaux précédents, recouvrement de la portion hors sol, scénario en cas de températures élevées, contact avec du lixiviat provenant de matériaux issus de la métallurgie);
- ▶ Scénario en cas d'averses majeures comme lors du déluge du Saguenay (capacité des géomembranes, chemin d'accès, capacité de captation du ruissellement autour et dans la cellule, équipement pouvant être déployé au besoin, types d'interventions prévues au plan d'urgence, incidence sur les milieux naturels à proximité);
- ▶ Gestion des eaux (pompage (durée dans le temps, poursuite durant les travaux), eaux de lixiviat, eaux de pluie, eaux interstitielles);
- ▶ Calcul de la différence de capacité entre la cellule 6 initiale et la cellule 6 projetée;
- ▶ Quantité de matières traitées et enfouies (sur les 40 ans d'opération de Stablex);
- ▶ Provenance des résidus traités et enfouis (pourcentage provenant du Québec et d'ailleurs sur les 40 ans d'opération de Stablex);
- ▶ Choix de Blainville pour traiter et enfouir des matières dangereuses provenant des États-Unis;
- ▶ Propriétaire de Stablex (incidence sur la quantité de résidus en provenance des États-Unis);
- ▶ Propriétés du stablex, le produit issu du traitement (résistance à la pression, stabilité du produit, possibilité qu'il ne fige pas dans les cellules, impact des pluies abondantes);
- ▶ Dépôt de Stablex ailleurs que dans les cellules 1 à 5;
- ▶ Recouvrement des cellules (temps que le stablex passe à l'air libre);
- ▶ Qualité de l'air (impacts et mesures d'atténuation);
- ▶ Odeurs;
- ▶ Gestion de l'argile;
- ▶ Gestion des terres contaminées;
- ▶ Terrain visé pour le projet (coût du terrain par rapport à ce qu'il pourrait rapporter à la Ville de Blainville s'il accueillait un ensemble résidentiel, possibilité d'installer la cellule 6 ailleurs, contamination du terrain, compagnie occupant actuellement le terrain, superficie du terrain, propriétaire actuel du terrain et propriétaire si le projet se réalise);
- ▶ Faune présente sur le terrain visé pour le projet;
- ▶ Terrain des cellules 1 à 5 (propriétaire, durée du bail);

- ▶ Période suivant la fermeture (responsabilité s'il y a contamination, durée de vie des installations et des matières enfouies, risque de déchirement de la membrane sous le poids du stablex);
- ▶ Éventualité d'une faillite de Stablex;
- ▶ Éventualité d'un refus du projet;
- ▶ Risques pour le lac Fauvel;
- ▶ Dangers pour la population;
- ▶ Composition du comité de suivi;
- ▶ Suivi des activités du lieu par la santé publique;
- ▶ Mise en œuvre des avis émis dans le rapport du BAPE datant de 1981.

La [webdiffusion en différé](#) de la séance publique d'information est disponible sur le site Web du BAPE pour permettre à la population de prendre connaissance des échanges qui ont eu lieu entre les citoyens et citoyennes et Stablex Canada Inc. sur les sujets mentionnés ci-haut.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités prévues. Une discussion avec la chargée de projet au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs a permis d'en arriver à la même conclusion.

Les activités d'information et de communication

La séance publique d'information

Date	Mercredi 8 mars 2023
Lieu	Salle Rubis 2, Days Inn Blainville 1136, boulevard Labelle, Blainville
BAPE : Animation	Josiane Ouellet
BAPE : Modératrices	Josiane Ouellet (en salle) et Shirley Bishop (à distance)
Initiateur du projet	Stablex Canada Inc.
Assistance en salle	37 personnes
Assistance en ligne	32 personnes
Durée	3 h 30
Nombre de questions posées	Environ soixante

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Le BAPE diffuse des communiqués de presse afin d'informer la population et les médias des activités d'information organisées dans le cadre de ses différents dossiers.

Un premier communiqué de presse a été publié le 22 février 2023 afin d'annoncer le début de la période d'information publique, la date, le lieu et l'objectif de la séance publique d'information, ainsi que d'informer la population de l'ouverture d'un centre de consultation dans le cadre de ce dossier. Un rappel de ce communiqué a été diffusé le matin du 8 mars 2023, date de la séance publique d'information.

Un deuxième communiqué de presse a été publié le 23 février 2023 afin de convier les membres des médias à un breffage le 27 février 2023. Lors de sa présentation, le BAPE a abordé, entre autres, [sa mission, ses rôles et l'implication des citoyennes et citoyens](#) lors d'une période d'information publique sur un projet. Un rappel de ce communiqué fut diffusé le matin de la tenue du breffage médias.

Le site Web

Le communiqué de presse annonçant la période d'information publique a été déposé sur le site Web du BAPE, ainsi que l'ensemble des documents du projet, tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat du ministre. Sur la page Web de la documentation du projet, un lien permet d'accéder au dossier disponible dans le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (www.ree.environnement.gouv.qc.ca), à partir duquel toute la documentation est disponible en version électronique.

Les publications dans les médias sociaux

Le BAPE utilise les médias sociaux pour informer la population locale, régionale et nationale des différents dossiers qui lui sont confiés par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Durant cette période d'information publique, le BAPE a eu recours aux plateformes *Facebook* et *Twitter* pour informer la population.

Facebook – 5884 abonnés – 4 publications et 2 diffusions

Le BAPE a rejoint 747 personnes en moyenne par publication;

Afin d'informer le plus grand nombre de personnes dans l'aire de projet, le BAPE a généré de la publicité pour 3 de ses publications, rejoignant 31 340 personnes en moyenne par publication.

Twitter – 3628 abonnés – 4 publications

Chacune de ces publications a été vue en moyenne 111 fois.

Relations publiques

Pour chacune des périodes d'information publiques comme celle du *Projet de réaménagement de la cellule 6 au centre de traitement Stablex à Blainville*, le BAPE met sur pied une liste d'envoi afin d'informer les acteurs du milieu touchés par le projet et les personnes pouvant être concernées ou intéressées par celui-ci.

Dans le cadre de cette période d'information, ce sont 470 personnes, groupes, organismes et municipalités qui ont été avisés par courriel des démarches du BAPE, par le relais des communiqués de presse notamment.

Relais d'information

Afin que l'information soit rendue disponible au plus grand nombre de personnes touchées ou concernées par le projet, le BAPE fait des démarches auprès des municipalités, des MRC ou des agglomérations dans le milieu visé afin qu'elles relaient, de façon volontaire, les détails concernant la période d'information publique et la séance publique d'information.

Dans le cadre du *Projet de réaménagement de la cellule 6 au centre de traitement Stablex à Blainville*, le BAPE a demandé à 1 municipalité et 1 MRC touchées par le projet ainsi qu'à 1 établissement d'enseignement et 6 organismes communautaires du milieu de transmettre, sur leurs différentes plateformes, de l'information relative au dossier. De ceux-ci, la Ville de Blainville l'a fait sur son site Web.

Les centres de consultation

Tous les documents en format papier sur le projet ont été déposés dans le centre de documentation du BAPE à Québec ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre de consultation	Adresse
Bibliothèque Paul-Mercier	1003, rue de la Mairie, Blainville

La parution de l'avis public par l'initiateur

Conformément à l'article 11 du [Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets](#), l'initiateur du projet doit publier un avis public dans un hebdomadaire ou un quotidien distribué dans la région où le projet est susceptible d'être réalisé, et ce, avant le début de la période d'information publique.

Date	Hebdomadaire
15 février 2023	Nordinfo.com

Relations avec les médias

Les relations de presse

Le BAPE a tenu un breffage médias le 27 février 2023 à 11 h. À la suite de sa diffusion en direct, le breffage a été rendu disponible pour un visionnement en différé sur la page Facebook du BAPE et sur son site Web. Au total, ce sont 41 personnes qui l'ont consulté pendant la durée de la période d'information publique.

Des courriels ciblés ont été envoyés le jour de la séance publique d'information aux médias susceptibles de couvrir le *Projet de réaménagement de la cellule 6 au centre de traitement Stablex à Blainville*. 16 journalistes et 12 médias (journaux ainsi que stations de radio et de télévision) régionaux et nationaux ont reçu des envois ciblés.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information publique. À la suite de la diffusion du communiqué de presse du 22 février 2023 annonçant cette période et la séance publique d'information, 1 article a été publié dans Nordinfo.com et un reportage a été réalisé à la Télévision des Basses-Laurentides. Cet article et ce reportage ont abordé notamment la compagnie Stablex, les opérations à son centre de traitement, le projet de réaménagement de la cellule 6, la période d'information publique et la séance publique d'information sur ce projet ainsi que la façon de consulter la documentation du dossier.



Québec, le mercredi 29 mars 2023

Josiane Ouellet, conseillère en communication, chargée du dossier